

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE DENEUILLE-lès-CHANTELLE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,

Le lundi 5 octobre 2026

A dix-huit heures trente dans la salle du rez-de-chaussée

Affiché, le 25 septembre 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 1- Adoption du PV réunion du Conseil municipal du 7 septembre 2026**
- 2- Désignation d'un avocat pour assister et conseiller le Maire et la commune à titre gracieux**
- 3- Questions diverses**